



02.99.71.26.04

FORMATION A LA CONDUITE SUPERVISEE

EVALUATION COGNITIVE DETERMINE LE VOLUME D'HEURES DE CONDUITE DU CONTRAT

35,00

FORFAIT

| FORFAIT 20H* | FORFAIT 25H* | FORFAIT 30H* |
|----------------|----------------|----------------|
| 1 191 € | 1 396 € | 1 601 € |

Inclus dans chaque forfait :

FRAIS DE GESTION DE FORMATION

KIT PEDAGOGIQUE

FORFAIT CODE 9 MOIS

1 EXAMEN DU CODE

HEURES DE CONDUITE *

1 EXAMEN DE CONDUITE

IL FAUDRA PREVOIR EN PLUS

QUELQUES LECONS DE CONDUITE SERONT A PREVOIR AVANT LE PASSAGE DU PERMIS SELON LE NIVEAU DE L'ELEVE (42€ L'HEURE)

+ 1 FRAIS D'ACCOMPAGNEMENT CONDUITE (42€)

TOUTE LECON NON DECOMMANDEE 48 H A L'AVANCE SERA FACTUREE

SARL ECPR - 16 RUE VICTOR HUGO - 35600 REDON - 02.99.71.26.04 – contact@ecpr.bzh

AGREMENT : E1903500150

TARIFS UNITAIRES THEORIQUES

| | |
|---|------|
| - Frais d'inscription | 50€ |
| - Livre de code | 20€ |
| - Application boîtier code | 25€ |
| - Code en ligne | 30€ |
| - Forfait code (valable 1 an) | 210€ |
| - Extension du forfait code (valable 6mois) | 190€ |
| - Examen du code | 30€ |
| - Kit pédagogique complet | 70€ |

TARIFS UNITAIRES PRATIQUES

| | |
|---|--------|
| - Livret d'apprentissage + suivi de formation | 25€ |
| - Mémo – Vérifs | OFFERT |
| - Evaluation | 35€ |
| - Leçon de conduite (1h) / Bilan CS (1H) | 42€ |
| - Accompagnement à l'examen pratique | 42€ |
| - Disques AAC/A | OFFERT |

Les tarifs ne sont pas contractuels, ils sont donc soumis au tarif en vigueur le jour de leur prestation.

POUR LE FINANCEMENT

L'auto école vous propose, en accord avec la direction, 3 modalités de paiement :

1- LE PERMIS 1€/JOUR QUI EST UN PRET A TAUX 0% AUPRES DE VOTRE BANQUE.

COMMENT PROCEDER ?

1. Prendre un rendez-vous pour une évaluation de conduite auprès de l'auto-école
2. Suite à cette évaluation, nous établirons un contrat de formation et un devis
3. Prenez rendez-vous auprès de votre banque de façon à leur remettre les documents nécessaires à l'étude de votre dossier.
4. Lorsque vous avez l'accord de votre banque vous pouvez commencer votre formation.
5. Si vous désirez commencer la formation avant le virement de la banque, l'auto-école vous demandera un chèque de caution de 300 €.

* Il est à noter que le prêt 1€/jour ne couvre que le forfait de base (20h mini obligatoires). Toutes prestations au-delà du forfait seront à régler à l'avance.

2- LE REGLEMENT EN 5 FOIS SANS FRAIS.

L'auto-école vous demandera un premier règlement à l'inscription d'un montant de 365€ avec la possibilité de régler en 2 fois. A la signature du contrat* nous vous demanderons de solder le montant du forfait choisi en 4 fois maximum.

*le contrat sera établi après la signature de l'évaluation et du devis

3- LES REGLEMENTS EN ESPECES.

L'auto école vous demandera de régler vos prestations à l'avance.

DOCUMENTS A FOURNIR A L'INSCRIPTION

- PHOTOCOPIE DE L'ASSR 2^{ème} NIVEAU SI MOINS DE 21 ANS
- PHOTOCOPIE RESTO/VERSO D'UNE PIECE D'IDENTITE EN COURS DE VALIDITE
- PHOTOCOPIE JDC / JAPD OU LA CONVOCATION POUR LES 17/-25 ANS
- SI PERMIS AM, PHOTOCOPIE RECTO/VERSO
- 1 PHOTO D'IDENTITE CONFORME AU FORMAT PASSEPORT (les photos de classe ne sont pas recevables) **+ 1 PHOTO NUMERIQUE**
- JUSTIFICATIF DE DOMICILE (les 3 documents au nom de la même personne)
 1. Photocopie de la pièce d'identité de la personne qui l'héberge (recto/verso)
 2. Lettre signée certifiant que le demandeur habite chez elle depuis plus de 3 mois
 3. Justificatif de domicile de la personne l'hébergeant
EX : Facture EDF, portable (- de 3mois)
OU
Quittance d'impôts de l'année en cours

L'ELEVE DOIT AVOIR SA PROPRE ADRESSE MAIL

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA PAS ETRE TRAITE